



INFORMATIONS POUR LES PASSAGERS A L'ARRIVEE ET AU DEPART DU RWANDA

A L'ARRIVEE

Dans le cadre des mesures mises en place pour la prévention de la propagation de la COVID-19, les mesures suivantes sont obligatoires à l'arrivée au Rwanda à compter du 16 mars 2021.

A. Tout passager se rendant au Rwanda doit se munir d'un certificat de test COVID-19 négatif. Le seul test accepté est celui du test RT-PCR SARS-CoV-2 **effectué dans les 72 heures avant le départ** (c'est à dire que les passagers doivent être testés et obtenir des résultats dans les 3 jours de leur premier vol). D'autres tests, tels que les tests de diagnostic rapide (TDR), ne sont pas acceptés. **Les enfants âgés de moins de 5 ans qui sont accompagnés sont exemptés de test de COVID-19.**

B. Tout passager à l'arrivée au Rwanda doit remplir le formulaire de localisation en ligne et télécharger le certificat de test COVID-19 avant de se rendre à l'aéroport. Il est recommandé à tout passager de consulter le formulaire de localisation des passagers et la liste des hôtels de transit désignés sur www.rbc.gov.rw.

C. Tous les passagers à l'arrivée et en transit au Rwanda pour une durée maximale de 24 heures, seront soumis au contrôle systématique de la température corporelle à leur entrée et subiront un deuxième test RT-PCR à leur arrivée. Le prélèvement se fait à leur arrivée à l'aéroport et les passagers attendront les résultats dans les hôtels de transit prévus à cet effet.

D. Les passagers pourront être testés à leur arrivée à l'aéroport. Le passager paie obligatoirement un forfait de 60 US\$ dont 50 US\$ pour le test de dépistage et 10 US\$ pour le service de logistique à l'aéroport. Le solde des voyageurs qui préfèrent le paiement en espèces à l'arrivée sera donné en monnaie locale (frw). Les voyageurs qui n'utilisent pas les modes de paiement indiqués sur le formulaire de localisation en ligne doivent payer à nouveau à l'arrivée et réclamer le remboursement de tout paiement qui a été effectué antérieurement.

E. Tous les voyageurs en transit/en correspondance qui ne quitteront pas l'aéroport et ceux qui quitteront l'aéroport pour se rendre dans les hôtels de transit prévus, pour une durée inférieure à 24 heures seront soumis au contrôle systématique de la température corporelle à leur entrée et ne devront pas effectuer un deuxième test de la Covid-19. Cette mesure ne concerne pas les voyageurs en transit par voie terrestre; cependant, ces derniers subiront le test de RT-PCR et attendront les résultats dans les hôtels de transit désignés avant de poursuivre leur voyage.

A compter du 6 mai 2021, tous les passagers ayant effectué un voyage en Inde dans les 14 jours passés doivent passer une quarantaine obligatoire de 7 jours à leur arrivée à l'hôtel désigné (Ubumwe Grande Hotel, Landmark Suites and Corina K. Guest house) et ce, à leurs frais.

F. Tous les voyageurs doivent attendre, pendant 24 heures, les résultats de leur test COVID-19 effectué à l'arrivée dans un hôtel de transit dédié. Pendant cette période d'attente, les voyageurs appliquent les mesures de prévention de COVID-19 prises par le Ministère de la santé.

N.B Tous les passagers entrant au Rwanda y compris ceux qui ont reçu le vaccin de COVID-19 doivent respecter ces mesures.

G. Le gouvernement du Rwanda a négocié des tarifs spéciaux auprès des hôtels de transit pour une durée de 24 heures. Les voyageurs souhaitant y séjourner après l'obtention de leurs résultats négatifs pourront le faire aux tarifs applicables des hôtels

DES HOTELS PREVUS

Le processus est le suivant à l'arrivée aux hôtels dédiés:

- Voir les résultats des tests sur le site web de RBC sur le menu intitulé " résultats du test COVID-19" en utilisant le numéro de téléphone que vous y avez mis lors du remplissage du formulaire de localisation des passagers et le code unique reçu lors de la soumission du formulaire de localisation des passagers avant le départ ou par SMS et/ou par e-mail. Les résultats des tests seront communiqués dans un délai de 24 heures à compter de l'heure du prélèvement de l'échantillon. Si les résultats ne sont pas disponibles et que vous avez dépassé ce délai de 24 heures, il est recommandé au passager de contacter la réception de l'hôtel pour le suivi rapide.
- En cas de résultat positif, (même s'il est asymptomatique) pendant son séjour au Rwanda, le passager sera traité tel que l'indique la Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID – 19 jusqu'à ce qu'il soit complètement rétabli, mais à ses propres frais. Il est vivement recommandé aux voyageurs de souscrire à une assurance voyage international.

AU DEPART:

Les passagers au départ du Rwanda doivent présenter une attestation de résultat de test négatif pour la COVID-19. L'unique test accepté est le test RT-PCR SARS-CoV-2 effectué dans les **72 heures avant le départ du pays d'origine**. D'autres tests, tels que les tests de diagnostic rapide (TDR), ne sont pas acceptés. **Le test COVID-19 n'est pas obligatoire pour les enfants accompagnés de moins de 5 ans**. Il est recommandé aux passagers de réserver et d'effectuer le paiement de leurs tests au moins deux jours avant la date de départ via la plateforme en ligne disponible sur www.rbc.gov.rw

Tous les passagers en partance doivent attendre les résultats de leur test COVID-19, **48 heures** à partir du moment du prélèvement de l'échantillon. .

- Il est conseillé aux passagers de vérifier auprès des compagnies aériennes les exigences du test COVID-19 avec les pays de destination finale et/ou de transit si c'est nécessaire.
- Les passagers se rendant à l'aéroport doivent se munir d'un certificat de résultats du test PCR COVID-19 négatifs; si les résultats ne sont pas encore communiqués dans les 48 heures comme mentionné ci-dessus, il faut contacter le service d'assistance du laboratoire de RBC au (+250) 787243836 ou (+250) 788793446 ou (+250) 784026239.

- Si les résultats des tests des passagers sont positifs pour le COVID-19 (même s'ils sont asymptomatiques) pendant leur séjour au Rwanda, ils seront traités tel qu'indiqué par les directives de la Stratégie Nationale de Lutte contre la COVID – 19 jusqu'à ce qu'ils soient complètement rétablis, et à leurs propres frais. Il est vivement recommandé aux voyageurs de souscrire à une assurance voyage international.

RAPPEL

Il faut respecter scrupuleusement les mesures préventives mises en place par le Ministère de la Santé, à savoir le port du masque en public, le lavage fréquent des mains et le respect de la distanciation physique (un mètre au moins). Pour plus de plus amples informations sur les directives de prise en charge clinique de COVID-19, veuillez consulter la page du site web: please visit www.rbc.gov.rw.

CONTACTS EN CAS D'URGENCE

- Numéro gratuit : 114
- Equipe médicale de RBC à l'aéroport et disponible 24h/24 : +250 781415724
- Email: covid@rbc.gov.rw

Nous vous remercions pour votre collaboration dont vous faites preuve pour nous permettre de lutter encore plus efficacement contre la pandémie de COVID-19.